

Les exploitations agricoles, détentrices d'équidés en 2010 et évolution depuis 2000

E. PERRET – G. BIGOT – N. TURPIN

INTRODUCTION

Sur les 900 000 équidés présents en France métropolitaine, environ 460 000 équidés résident dans des élevages et les centres équestres détiennent 190 000 équidés pour l'enseignement ou la compétition (REFERENCES, 2011). Ces élevages et ces centres équestres peuvent être intégrés dans des exploitations agricoles. Les recensements agricoles 2010 et 2000 sont les outils pour **appréhender et caractériser** les structures agricoles détentrices d'équidés et apprécier leur **évolution**.

recensement agricole 2010

QU'EST-CE UN RECENSEMENT AGRICOLE ?

Cette **opération statistique** permet de recenser des structures agricoles dépassant un seuil d'activité et de recueillir auprès d'elles, des informations concernant leur activité.

Pour les **exploitations détentrices d'équidés**, leur recensement résulte, soit du seul fait de posséder des équidés (au moins une femelle poulinière ou un reproducteur), soit de disposer d'activités agricoles conséquentes.

Les **informations recueillies** concernent en outre les effectifs d'animaux, notamment ceux des équidés.

En 2010, 54 372 exploitations agricoles ont été recensées avec des équidés. Quelles sont-elles ?

Ces exploitations sont classées à 51 % dans l'orientation « Herbivores, autres que Bovins » (OTEX 48), essentiellement représentée par des Equins.

Elles détiennent environ 596 910 équidés, correspondant à 16 % des UGB (Unité Gros Bétail) présentes sur ces exploitations. Les équidés selle/course représentent 82 % des effectifs et les races lourdes, seulement 15 % des effectifs.

	Les exploitations			Les équidés		
	nombre % total	dont spécialisées	nombre moyen de juments par structure	nombre	% selle-course	% races lourdes
< 3 juments	37 721 69%	43	0,7	214 091 36%	77	15
≥ 3 juments	16 651 31%	70	8,5	382 819 64%	85	15
TOTAL	54 372	51	3,1	596 910	82	15

Les exploitations, ayant au moins 10 équidés (soit 21 % des structures avec équins), présentent une spécialisation plus accrue que le groupe précédent : 81% d'entre elles ont un OTEX 48. Ces structures détiennent 72 % des équins recensés. Les équins y constituent plus de la moitié du cheptel.

Ces deux groupes d'exploitations se distinguent nettement de la moyenne nationale. Les effectifs moyens (juments ou équidés) y sont 3 fois supérieurs.

Qu'en est-il de l'évolution de la filière équine dans le secteur agricole entre les deux recensements ?

Entre 2000 et 2010, on observe une forte diminution d'exploitations agricoles (- 33 %) mais les effectifs en équidés diminuent moins (- 3 % en nombre et - 4 % en UGB équins).

	Les exploitations		dont les spécialisées		Les équidés	
	2000 (nombre)	évolution 2010/2000 en %	2000 (%)	évolution 2010/2000 en %	2000 (nombre)	évolution 2010/2000 en %
≥ 3 juments	18 831	-12	68	+3	342 191	+12
≥ 10 équidés	10 643	+8	79	+2	362 481	+19
TOTAL	80 953	-33	50	+2	616 530	-3

Cela signifie que les exploitations avec de petits effectifs équins disparaissent avec un taux d'évolution plus important. Les exploitations disparaissent effectivement ou n'ont plus d'équins.

De plus, on observe sur la même période, une spécialisation accrue des exploitations ayant de grands troupeaux équins (au moins + 2 %).

Les exploitations, ayant au moins 3 juments (soit 31 % des structures avec équins), sont fortement spécialisées puisque 70 % d'entre elles sont classées dans l'OTEX 48. Elles regroupent 64 % des équins (ou 66 % des UGB équinés) et ces derniers représentent 35 % des UGB de ces exploitations.

	Les exploitations			Les équidés		
	Nombre (% total)	dont spécialisées %	nombre moyen d'équidés	Nombre (% total)	% selle-course	% races lourdes
< 10 équidés	42 927 79%	43	3,8	165 145 28%	66	27
≥ 10 équidés	11 445 21%	81	37,7	431 765 72%	89	9
TOTAL	54 372 100%	51	11	596 910 100%	82	15

Par contre, les exploitations ayant au moins 10 équidés, augmentent fortement. Pour les exploitations avec au moins 3 juments, le constat est mitigé.



CONCLUSION

Ainsi en 2010, une grande partie de la filière équine s'inscrit dans le secteur agricole puisque les deux-tiers des équins sont détenus par des exploitations agricoles.



La plus grande partie des équins se situe dans des troupeaux de grande taille (avec au moins 3 juments ou 10 équidés). Les exploitations agricoles, détenant ces troupeaux, sont fortement spécialisées. Et ce mouvement de concentration et de spécialisation s'est accentué entre les 2 recensements.